

# FUTURE FRANCE



## Travailler plus pour gagner plus :

### **plus vous travaillez plus l'actionnaire gagne d'argent**

L'accord sur la gestion des 35 heures en vigueur à Future France a 5 ans, ce qui l'amène au **terme de sa durée initialement prévue**. Cela signifie que depuis le début de l'année la direction et les syndicats examinent un nouvel accord. C'est le moment où l'on discute d'organisation, chaque partie expose son point de vue afin de trouver un arrangement avantageux pour tout le monde.

Travailler 35 heures est une chose, savoir quand les faire en est une autre. L'idéal pour certains est d'avoir du personnel à disposition n'importe quand et sans limite... les locaux étant ouvert jusqu'à 21 h, y'a de la marge! De même, il serait facile d'instaurer le

travail le samedi et des astreintes soir et week-end au-delà des horaires habituels.

**Pour résumer : ce qui était plus ou moins exceptionnel – tout en étant déjà connu de certains salariés / rédactions / services – deviendra la norme, avec un cadre légal.** Que l'objectif soit de produire régulièrement une flopée de hors-séries, de sortir un nouveau titre, ou de passer de 11 à 13 numéros, nous pourrions tous travailler en 3/8, WE compris, sans récupération ni compensation d'aucune sorte. Vous en doutez ? Parlez-en avec les délégués syndicaux ou les membres du CE !

#### **Un peu de détente, rêvons ensemble...**

Détends-toi, pense à une entreprise où chaque heure supplémentaire est payée à sa juste valeur, où les employés sont augmentés quand tout va bien, en commençant par les plus petits salaires (souvenez-vous d'une réunion de décembre, où la direction a payé sa tournée dans l'euphorie, « tout va bien, on lance de nouveaux titres »). Et pourquoi pas, un moment ou tous ensemble les salariés discutent de la meilleure manière de gérer les 35h, afin de sortir les titres en temps et en heures sans stress... Bon finie la détente, retourne bosser !

## Vente à la découpe

Méfiez-vous des rumeurs, l'entreprise est divisée en divers « collègues », cadres, employés, journalistes... Chaque statut a droit à sa négociation et verra ses contraintes adaptées en fonction de ses résultats. **L'intérêt évident de la direction est de diviser pour mieux régner.** A la fin, tout le monde a des horaires flexibles et quasi sans limites : négociations indépendantes, mais égaux devant la pendule ! Encore une fois, le mieux est de se renseigner auprès des délégués assistant aux négociations.

#### **Bonus : devinette**

**Comment sucrer les RTT sans se fouler ? hum ?? Allez, c'est simple, et ça s'est déjà fait dans d'autres entreprises...**

**Il suffit d'accorder 2 heures de pause-déjeuner au lieu d'une !**